



CONSEIL MUNICIPAL

SERVICE AFFAIRES GENERALES

N/Réf. XL/JF/CC

PROCHAINE RÉUNION EN SÉANCE ORDINAIRE

MERCREDI 1^{ER} MARS 2023 à 18 h 30
à la Mairie, salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations (article L2122-22 du CGCT)

FINANCES

- Rapport d'orientations budgétaires

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité -
- Recours au service civique
- Modification de l'allocation forfaitaire de télétravail
- Recrutement d'un agent contractuel sur des emplois permanents pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire
- Création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité

COMMERCE

- Dérogation au repos dominical – année 2023 - modification

CULTURE-CENTRE SOCIAL

- Tarifs scolaires des spectacles du théâtre Robert Auzelle
- Adhésion du Centre Social Municipal l'ESCALL à la Fédération des Centres Sociaux de France – FCSF (Réseau de Seine-Maritime)

SPORT-ANIMATIONS

- Attribution de subventions exceptionnelles

Questions et communications diverses

Le 16 février 2023

Le Maire,
Xavier LEFRANÇOIS

En vertu de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification (affichage ou publication).